

Pédophilie : des promesses mais pas d'actes concrets

VATICAN Un exercice de transparence inhabituel de l'Église, insuffisant pour les victimes

- Le synode sur la protection des enfants s'est clôturé ce dimanche.
- Il a levé le voile sur la pédophilie dans l'Église.
- Mais en ne prenant aucune mesure concrète, il a déçu les victimes.

ROME

DE NOTRE CORRESPONDANT

Tout le monde savait mais personne n'en parlait. La pédophilie est présente dans toutes les cultures et dans toutes les sociétés mais l'inhumanité du phénomène est encore plus scandaleuse dans l'Église parce qu'elle est en contradiction avec son autorité éthique. La personne consacrée qui se laisse asservir par sa propre fragilité humaine devient un instrument de Satan. » C'est un réquisitoire contre la pédophilie dans l'Église, et dans les autres institutions, que le pape François a prononcé

ce dimanche dans la salle royale du palais apostolique, au terme du synode sur la protection des enfants. Mais au-delà de son indignation, l'évêque de Rome est resté vague sur les solutions pour lutter contre la plaie des abus sur les mineurs.

Alors qu'il avait annoncé « des actes concrets », le souverain pontife s'est limité à citer les sept principes qui doivent inspirer les nouvelles directives de l'Église

universelle : protection des enfants, présentation à la justice de tous les prêtres pédophiles, purification des hommes consacrés, formation des séminaristes, vérification de l'application des règlements par les différentes conférences épiscopales, accompagnement des victimes et lutte contre la pédophilie sur le Web et contre le tourisme sexuel.

« Un discours honteux »

Un « moto proprio » (une lettre apostolique du pape) devra traduire ces intentions en règlements et un groupe de travail sera créé. Quand ? Comment ? Nul ne le sait. Et rien n'est dit sur le traitement réservé aux évêques qui ont protégé les prêtres pédophiles ni sur la levée du secret du secret pontifical qui accompagne les procès canoniques, les deux principales revendications des victimes avec l'exclusion de l'Église des abuseurs d'enfants.

Sur la place Saint-Pierre où elles s'étaient réunies pour entendre le discours du pape, les associations de victimes ont laissé éclater leur déception et leur colère. « Le discours du pape est honteux, pour les victimes mais également pour tous les catholiques », déclare Francesco Zannardi, fondateur d'une des huit associations reçues par la commission. Il avait promis des actes concrets, il n'y en a aucun. De la tolérance zéro, on est passé à la crédibilité zéro. On n'avait pas besoin du pape pour entendre qu'il faut protéger les enfants alors que le scandale dure depuis 1999. Ce n'est pas Satan qui viole nos enfants,

mais des prêtres. Des 190 évêques présents à Rome, une bonne partie ont protégé des pédophiles. Aucun d'entre eux n'a été sanctionné. Monseigneur Ladaria Ferrer, le

préfet de la Congrégation de la foi, a protégé un pédophile. Comme si Toto Riina présidait la commission parlementaire anti-mafia. L'Église protège les bourreaux. Nos enfants ne doivent plus fréquenter les paroisses. » Le « j'accuse » d'un militant ou la juste déception d'un homme blessé ?

Le synode pose davantage de questions qu'il n'apporte les réponses concrètes que le pape François avait annoncées. Toutefois, le verre à moitié vide est également à moitié plein. Le sommet qui s'est déroulé à Rome a été une étonnante opération de transparence qui représente un tournant pour l'Église.

Durant la liturgie de pénitence, les cardinaux et le pape ont écouté dans un silence glacial le témoignage d'un jeune Chilien abusé plus d'une centaine de fois par un prêtre : « Quand on a été violé, c'est pour toujours. On n'est plus jamais le même, on reste seul. On devient un autre et on le restera. On porte à l'intérieur un fantôme que les autres ne peuvent pas voir. »

Le cardinal colombien Ruben Salazar Gomez a dénoncé la « mentalité cléricale qui a privilégié les bourreaux, la déformation monstrueuse du ministère sacerdotal de la part des prélats prêts à mentir pour ne pas reconnaître l'horrible réalité ». Le cardinal Reinhard Marx a révélé que

l'Église allemande avait systématiquement détruit les dossiers sur les abus sexuels. « Ainsi, les victimes ont été réduites au silence. Les procédures prévues n'ont pas été appliquées, les droits des victimes ont été bafoués. »

« Hypocrisie, médiocrité, culture du silence »

L'Église a même dévoilé ses résistances internes. Ainsi, le cardinal australien Mark Coleridge s'est publiquement indigné d'avoir entendu plusieurs de ses collègues africains et asiatiques se demander au cours des travaux « pourquoi on faisait un tel boucan pour les abus sur les enfants ». Si elles n'étaient qu'une dizaine sur 190, les femmes ont bousculé l'assemblée des prélats.

La sœur nigérienne Veronica Openibo a dénoncé « l'hypocrisie, la médiocrité et la culture du silence ».

La vaticaniste mexicaine Valentina Alasraki, décalogue de la profession et proche du pape François, a annoncé l'arrivée prochaine d'un nouveau scandale concernant les abus sexuels commis par des prêtres sur des sœurs. Et elle a mis en garde la hiérarchie de l'Église universelle : « Nous vous aiderons à isoler les brebis galeuses, à vaincre les résistances. Mais si vous ne changez pas radicalement, si vous ne vous mettez pas aux côtés des enfants et des familles, nous serons vos pires ennemis. »

A bon entendeur, salut.

Le voile est levé, mais le temps presse. ■

DOMINIQUE DUNGLAS

QUELQUES CHIFFRES**Fuite dans la presse**

Dossiers détruits par les conférences épiscopales, secret pontifical sur les procès canoniques – avec menace de licenciement pour les salariés du Vatican qui trahiraient le secret –, résistances de la Congrégation de la foi : il est très difficile de donner des chiffres sur les cas de pédophilie au sein de l'Église. Mais pour la première fois, un document a filtré dans la presse.

Le bureau disciplinaire de la Congrégation de la foi a reçu 401 dénonciations en 2013, 500 en 2014, 518 en 2015, 415 en 2016, 410 en 2017. Depuis mars 2013 jusqu'à décembre 2018, cela représente une moyenne de 1,2 dénonciation par jour. Lorsque le procès canonique abouti à une sentence de culpabilité, la décision ultime de réduire le prêtre à l'état laïc dépend exclusivement du pape. En 2016, 143 dossiers ont été présentés au pape François et seuls 16 prêtres ont été défroqués. Des chiffres par défaut qui ne tiennent pas compte de tous les abus sur mineurs qui n'ont pas été dénoncés.

D.D.